



**White Paper**  
Version BETA 2.0  
Septembre 2021

**OMNIS LIBER**   
Le savoir accessible

# Sommaire

1. Présentation du projet OMNIS LIBER	3
2. État du marché	4
3. Problèmes rencontrés	10
4. Les solutions OMNIS LIBER et ses jetons Liber-T et D-Liber	11
5. Conditions de vente des <i>tokens</i> Liber-T	12
- Informations générales	12
- Niveaux de levée de fonds	12
- Allocation des jetons / Périodes de vente	13
- Distribution et <i>listing</i>	13
- Réalisations après la levée de fonds	13
6. Vision du projet	14
7. La plateforme Liber-T	15
8. <i>Roadmap</i> (feuille de route)	16, 17, 18
9. Rentabilité du projet et utilisation des fonds	19
10. Notions juridiques concernant les Liber-T et D-Liber	20
11. Conseillers	21
12. Équipe de développement	22
13. Structure juridique du projet	22
14. Avertissement	23, 24
15. Facteurs de risques	25 à 28

# 1. Présentation du projet OMNIS LIBER

Les nouvelles technologies d'Internet ouvrent des perspectives insoupçonnées jusqu'alors. Notre conviction est que l'utilisation de crypto-monnaies *blockchains* (chaînes de *blocks*) va très au-delà des flux monétarisés de *tokens* ou *coins* (jetons ou pièces) à vocation financière. Ce projet ambitionne d'apporter une solution universelle d'accès gratuit aux livres pour les enfants du monde.

La situation du jeune lecteur moderne présente quelques contradictions notables :

C'est à l'enfance que « tout se joue » au niveau de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

D'un côté, les pays développés disposent de divers supports d'accès à la lecture mis à la disposition des enfants, sous forme papier ou dématérialisés. Malgré ces ressources à disposition on observe un recul du niveau des enfants et aujourd'hui, un enfant sur cinq à des problèmes d'illettrisme en France par exemple. De l'autre côté, l'enfant d'un pays moins développé peut cruellement manquer de ressources pour l'accès à la lecture papier, sans mentionner la lecture numérique. Dans ces pays la démographie est telle que cette population sera multipliée par 2 d'ici 2100.

**Combien d'enfants dans le monde ont donc accès au livre ? Et comment, dans ce contexte, favoriser le développement de la lecture qui est un besoin majeur pour ces enfants ?**

D'autre part, les contraintes et obligations écologiques poussent à réduire fortement la consommation de papier. Les nouvelles technologies abondent dans les solutions numériques « 0-papier ». De plus, produire un livre-papier correspond à un coût significatif.

**Alors comment permettre l'accès gratuit au livre ?**

Il faut aussi prendre en compte que de nombreux écosystèmes vivent du livre-papier et voient difficilement leur avenir.

**Mais la baisse régulière des volumes produits est-elle inéluctable ?**

Les règles protégeant la propriété intellectuelle des auteurs sont complexes, multiples et non universelles; l'outil internet permet déjà la diffusion frauduleuse d'oeuvres numérisées.

**Comment, dans cette situation, parler d'accès « universel » à la lecture ? Et comment diminuer le piratage pour augmenter les droits d'auteur ?**

L'univers récent des *blockchains* et crypto-monnaies n'est pas coutumier de projets à vocation humaniste et philanthropique préférant ceux à vocation financière permettant parfois de très impressionnants retours sur investissement.

**Ne serait-il pas envisageable de mettre la puissance de ces nouvelles technologies au service des enfants et de la lecture ?**

Ces contradictions étant rappelées, il nous apparaît qu'une responsabilité incombant au monde des adultes n'est pas remplie : fournir gratuitement les livres aux enfants du monde.

## 2. État du marché

Une étude de marché a été réalisée en avant-projet.

Son objectif est de préciser de façon macroscopique :

- la situation de l'enfance dans le monde en terme d'alphabétisation, par zone géographique, selon différents axes d'analyse (langues, âge, PIB/habitant, etc.)
- les données clés du livre (volumes représentatifs du marché, langues, auteurs, etc.)
- les supports de livre existants et les tendances
- les besoins identifiés en termes de mise à disposition des oeuvres selon leur typologie (grands classiques, littérature contemporaine, littérature jeunesse, théâtre, presse, etc.)
- les besoins du marché, attentes répondues et non répondues

De plus, une analyse des principaux acteurs de la filière complète la cartographie du marché. Seront donc inclus dans notre écosystème les auteurs, les éditeurs, les traducteurs, dans le respect des législations, contraintes fiscales, etc.

Cette étude met en avant, si besoin est, le potentiel certain de la mise en oeuvre d'une telle solution, au profit des enfants du monde.

Les Investisseurs-Fondateurs (100.000 Liber-T minimum) du projet OMNIS LIBER se verront proposer un exemplaire confidentiel de cet état du marché.

Sources :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-lecture/Actualites/Chiffres-clés-du-secteur-du-livre-l-edition-2018-donnees-2016-2017-est-parue>

<https://www.edilivre.com/letat-des-lieux-du-marche-de-ledition-a-lechelle-mondiale/>

<https://www.actualitte.com/article/lecture-numerique/etude-sur-le-marche-mondial-du-livre-numerique/44313>

<https://fr.coursera.org/>

<https://www.idboox.com/etudes/en-2020-le-livre-audio-peserait-35-milliards-de-dollars-dans-le-monde/#:~:text=En%20se%20basant%20sur%20ces,de%20march%C3%A9%20environ%2075%25.>

## 2.1 État quantitatif du marché français

Le marché du livre en France, c'est :

- 1 millions de titres disponibles
  - dont 250.000 ebooks

Chaque année sont imprimés :

- 80.000 titres (+ 3% en 2017)
  - 80% sont des nouveautés ou des nouvelles éditions
  - le tirage moyen par ouvrage est de 5.300 unités

Chaque année, les éditeurs vendent :

- 430 millions d'unités (papier et numérique)
  - 730.000 références différentes vendues
  - 2.8 milliards d'euros HT (dont 24% scolaire et jeunesse)
  - CA moyen éditeur : 4.000 euros HT par an et par référence vendue
  - 21% du CA concerne le roman
  - 6% du C.A concerne la BD
  - Chiffres générés par le Top 30 des ventes (en 2017) :
    - 11 millions d'unités vendues
    - 180.000 unités vendues par titre minimum
    - au premier rang, une bande dessinée
    - un sur deux est un format poche

L'export représente 20% du chiffre d'affaires des éditeurs

- CA de 660 millions d'euros
  - 12.000 titres font l'objet d'une cession de droits

Le livre numérique a démarré de façon significative chez les éditeurs :

- CA de 220 millions d'euros, soit 8% du marché
  - ...

Le marché des traductions concerne :

- 13.000 titres chaque année
  - 6000 traducteurs
  - 7000 illustrateurs
  - Plus de la moitié concerne la langue anglaise, 12% le japonais
  - L'espagnol ne pèse que 3%, le chinois, l'arabe ou le russe, moins de 1% chacun

Ce marché fait vivre 24.000 salariés en France, 60% dans l'édition, 40% dans le détail.

Les droits d'auteurs versés chaque année par les éditeurs :

- 470 millions d'euros en 2016 , soit 16% du CA

Les bibliothèques représentent :

- 290 millions de prêts par an
  - 80% en format papier
  - les bibliothèques achètent 9 millions d'unités chaque année, soit 1.3% du volume total
  - elles versent 12 millions d'euros par an en droits de prêt (1.3 €/unité)

Et enfin, parlons des lecteurs en France :

- 89% des français lisent au moins un livre chaque année
- 21% des français ont lu au moins un livre numérique
  - 7% envisagent de le faire

## 2.2 Les constats

Quels constats pouvons nous faire de cette étude quantitative du marché du livre en France ?

- En volume, on peut parler d'un marché stable
  - avec une croissance de la part numérique, qui atteint déjà un quart des titres disponibles et 8% du CA annuel
- C'est un marché complexe de par la volumétrie élevée des références. Pour rappel, on parle de plus de 700.000 titres disponibles.
  - le coût administratif est de fait élevé
  - le coût logistique pèse dans la structure de coût :
    - le coût de préparation des expéditions
    - le coût de stockage
    - le lancement de lots imprimés en petites quantités
    - le coût d'expédition
    - les systèmes d'informations
  - les 30 titres les plus vendus ne pèsent que 1.5% des ventes totales
  - 1000 titres font 20% du C.A, il faut 10.000 titres pour atteindre 44% du C.A
  - 730.000 références sont vendues chaque année, pour un volume de 430 millions d'unités vendues.

## 2.3 Les enseignements de l'étude quantitative du marché français

On peut se satisfaire du taux de pénétration de la lecture chez les français (89%), mais la réalité est que les plus de 15 ans achètent finalement assez peu de livres :

- 50% achètent au moins un livre papier par an
- 5% achètent au moins un livre numérique par an

Le marché jeunesse et scolaire (**28%** des volumes) vient s'ajouter à ces données.

Comparons offre et demande :

- à 1 million de titres disponibles, papier et numériques confondus, on vend chaque année 430 millions d'unités, soit **430 unités vendues par titre disponible !**

Notre conviction se base sur l'existence d'un potentiel réel pour :

- augmenter les ventes par la mise à disposition de nouveaux lecteurs de :
  - livres numériques à prix faible :
    - public sensible au prix d'achat
    - public international francophone auquel l'accès du livre est facilité par la voie électronique
  - livres papier à prix faible :
    - public sensible au prix d'achat mais attaché à la version papier, sur le territoire national aussi bien qu'au-delà des frontières

Par **prix faible**, nous entendons **prix nul** pour l'enfant, mais aussi **prix acceptable** pour *Omnis Liber*.

L'écosystème *Omnis Liber* se base sur la création de valeur comme ressource pour acquérir les livres auprès des acteurs du marché et proposer ces livres de façon gratuite aux enfants.

Cet écosystème se veut vertueux, profitant à l'enfant mais profitant également au marché des professionnels du livre.

## 2.4 Le marché mondial

Pays	Total des revenus nets des éditeurs en milliards	Total valeur marchande aux prix à la consommation en milliards	Nouveaux titres et réédition pour 1 million d'habitants	PIB 2011 par personne (\$)	Population
Monde		\$ 105,614		\$ 10,034	7 Milliards
USA	\$ 21,500	\$ 31,000	1080	\$ 48,442	311 Millions
Chine		\$ 10,602	245	\$ 5,430	1,344 Milliards
Allemagne	\$ 6,350	\$ 9,734	1172	\$ 43,689	81 Millions
Japon		\$ 7,129		\$ 45,903	127 Millions
France	\$ 2,804	\$ 4,587	1242	\$ 42,377	65 Millions
Grande Bretagne	\$ 3,738	\$ 4,080	2459	\$ 38,818	62 Millions
Italie	\$ 1,900	\$ 3,417	956	\$ 36,116	60 Millions
Espagne	\$ 1,820	\$ 2,890	1692	\$ 32,244	46 Millions
Brésil	\$ 2,027	\$ 2,546	285	\$ 12,594	196 Millions
Inde	\$ 1,675	\$ 2,500		\$ 1,489	1,240 Milliards
Canada	\$ 1,535	\$ 2,342		\$ 50,345	34 Millions
Corée de Sud	\$ 1,408	\$ 2,013	849	\$ 22,424	49 Millions
Russie		\$ 1,875		\$ 13,089	141 Millions
Australie		\$ 1,520	877	\$ 60,642	22 Millions
Turquie		\$ 1,150	474	\$ 10,498	73 Millions
Hollande		\$ 1,126	1412	\$ 50,087	16 Millions
Pologne	\$ 697	\$ 1,123	775	\$ 13,463	38 Millions
Belgique	\$ 519	\$ 850		\$ 46,469	11 Millions
Norvège	\$ 304	\$ 808	9227	\$ 98,102	5 Millions
Suisse		\$ 806		\$ 80,391	8 Millions

Les éléments que nous pouvons utiliser pour une approche globale du marché :

- le ratio "nombre de publications par million d'habitant"
- le CA des éditeurs dans les principaux pays
- le ratio "CA éditeur versus CA public"
- la dépense par habitant et par an
- la population par pays

Le CA de **2,8 milliards d'euros** de l'édition en France (colonne 2) :

- Le CA mondial **vente de détail** est extrapolé à **105 milliards d'euros**.
- Le CA mondial **éditeur** est extrapolé à **64 milliards d'euros**, dont **2,8** en France.

Ainsi, au vu des chiffres du marché en France ou de celui des USA, un ratio de 1200 éditions par million d'habitants et par an peut être retenu dans les pays industrialisés et 250 éditions par million d'habitants et par an pour les pays moins développés.

### **Des opportunités à saisir**

Ce tableau démontre les mutations du marché mondial du livre. Les pays émergents, tels que le Brésil, avec un marché d'une valeur en prix public de 2,5 millions de dollars, prennent de l'ampleur sur la scène internationale et talonnent de près les nations historiques.

Cela permet de visualiser les prochains marchés porteurs dans le secteur de l'édition. Selon l'association initiatrice de cette enquête, « les données fournies peuvent être utilisées comme une feuille de route pour tous ceux qui s'intéressent à la mondialisation de la culture, du savoir et de l'enseignement ».

### **Des défis à prendre en compte**

De plus, cette investigation souligne une véritable inégalité en matière d'accès à la culture littéraire. Dans les pays développés, les livres sont très facilement accessibles.

Alors que dans les pays en voie de développement, ils le sont beaucoup moins à cause d'obstacles politiques, culturels, sociaux ou économiques.

Dans ces derniers, tout reste à faire en matière de culture littéraire, ils constituent donc de réelles opportunités pour les éditeurs mondiaux. Cette étude permet donc d'identifier des défis majeurs tels que l'accès aux livres et la place des pays en développement sur le marché de l'édition.

### **3. Problèmes rencontrés**

#### **1. La situation du lecteur moderne présente quelques contradictions notables :**

Les contraintes et obligations écologiques poussent à réduire fortement la consommation de papier ; les nouvelles technologies abondent dans les solutions numériques, « o-papier ». Alors, comment favoriser le développement de la lecture ?

C'est au niveau de l'enfance que « tout se joue » en termes d'apprentissage de la lecture, de l'écriture ; cependant, comment faire lorsque le geste d'ouvrir un livre-papier se perd ?

D'une part, le monde moderne dispose de divers média de lecture mis à la disposition des enfants, média papiers ou dématérialisés.

D'autre part, l'enfance au cœur de pays peu développés peut manquer cruellement d'accès à la lecture papier, sans parler d'accès à la lecture numérique.

#### **2. Le niveau de maturité des nouvelles technologies est elle partie intégrante du problème ?**

Bien que dans certaines géographie du monde, à faible PIB, on peut constater une utilisation massive d'équipements de téléphonie mobile (ainsi, certains pays d'Afrique), il est attendu de fortes ruptures technologiques :

- en couverture de réseaux (E.Musk et ses "satellites")
- en téléphonie mobile (4G, 5G)
- en équipement individuel à faible coût (tablette de lecture, station de travail...)

#### **3. Le marché du livre papier est complexe**

Produire un livre papier correspond à un coût non nul ; alors comment financer l'aspect « gratuit » du livre universel ?

De nombreux écosystèmes vivent du livre papier et voient leur avenir bien sombre de par la baisse régulière des volumes produits.

Les règles nationales protégeant le droit de propriété des auteurs sont complexes, multiples, et non universelles ; comment en pareil cas parler d'accès « universel » à la lecture ?

## 4. Les solutions OMNIS LIBER et ses jetons Liber-T et D-Liber

Créer un éco système décentralisé qui propose sur le long terme :

- la possibilité pour les enfants lecteurs du monde d'accéder gratuitement aux livres
- donner la possibilité pour les enfants demandeurs d'accéder gratuitement au livre
- une plateforme permettant de lire en ligne, acheter des livres et des fournitures pour écrire et lire.

Le financement de la plateforme est basé sur différents points :

- Publicité
- l'Abonnement des adultes (donnant accès aux livres payants par exemple)
- Les services marchands (vente de livres papiers, fournitures, etc.)

Possibilité pour les adultes de reverser à l'association une partie de leurs gains (réalisés avec le jeton Liber-T ) au projet et donc aux enfants, en contrepartie de :

- possibilité de choisir le projet sponsorisé grâce à ses gains parmi les choix proposés par Omnis Liber. Des jetons de vote (D-Liber) leurs seront donnés pour voter.
- tracer de part en part les flux reversés garantissant ainsi une utilisation à 100% des "dons" par les enfants
- la traçabilité de part en part est garantie, tout contributeur a le droit de suivre l'utilisation de ses dons.
- Omnis liber est ouvert aux technologies blockchains et développe des partenariats avec les acteurs de ces nouvelles technologies innovantes.

Nos objectifs complémentaires sont :

- Aider les jeunes auteurs à mettre leur oeuvre à disposition d'un public élargi
- Favoriser la croissance des besoins en livre papier, et donc les acteurs parties prenantes de ce domaine.
- Favoriser l'accès au livre numérique pour les plus démunis
- Favoriser la distribution de la culture littéraire francophone à travers le monde francophile

Nous souhaitons oeuvrer dans le respect des lois nationales et internationales en vigueur en termes de droits d'auteur, de fiscalité et d'éthique

## 5. Conditions de vente des Liber-T

### Informations générales

<b>SIGLE / TICKER</b>	Liber-T
<b>TECHNOLOGIE</b>	Waves consensus / Algorithmme Etash
<b>TYPE DE TOKEN</b>	ALTCOIN PERMETTANT DE VALORISER LA LECTURE ET DONNER ACCÈS GRATUIT AUX LIVRES POUR LES ENFANTS DU MONDE  ORGANISER UN ÉCOSYSTÈME D'ÉDITEURS ET LECTEURS DE DEMAIN
<b>Prix du token</b>	0,15 € / 0,33 € / 0,45 € / 0,65 € vente privée selon pack choisi 0,70 € / 0,88 € / 1 € vente publique phase 1, 2, 3  Introduction à 1,10 € pour les investisseurs / institutionnels, vente de 30 millions de jetons (nous consulter)
<b>Méthodes de paiement</b>	Euros (EUR), Bitcoin (BTC), Ethereum (ETH), Tether (USDT)

### Niveaux de levée de fonds

<b>Soft Cap</b>	150 000 €
<b>Cible A</b>	1 288 000 €
<b>Cible B</b>	4 660 000 €
<b>Cible C</b>	11 320 000 €
<b>Hard Cap</b>	25 300 000 €

## Allocation des jetons

<b>Nombre maximum pour la vente privé, la vente publique et l'ICO</b>	<b>50.000.000 tokens</b>
<i>Vente privée</i>	( 1%) 1.000.000 tokens
<i>Vente publique phase 1, 2, 3 (ICO)</i>	( 19%) 19.000.000 tokens
<i>Vente publique investisseurs / institutionnels</i>	(30%) 30.000.000 tokens
<b>Nombre de jetons en réserve pour les dirigeants, l'équipe et le développement</b>	<b>50.000.000 tokens</b>
NOMBRE De jetons pour les DIRIGEANTS	( 1%) 1.000.000 tokens
NOMBRE De jetons pour l'ÉQUIPE	( 4%) 4.000.000 tokens
NOMBRE De jetons pour le DÉVELOPPEMENT	(45%) 45.000.000 tokens
<b>TOTAL tokens vente + réserve</b>	<b>100.000.000 tokens</b>

## Périodes de vente

<b>Vente privée</b>	Mars 2021 - Août 2021
<b>Vente publique phase 1, 2, 3</b>	Septembre 2021 - septembre 2022
<b>Vente publique investisseurs / institutionnels</b>	Septembre 2021 - septembre 2022

## Distribution et listing

<b>Distribution initiale des jetons</b>	Quatrième trimestre 2022
<b>Listing sur le(s) exchange(s)</b>	Quatrième trimestre 2022

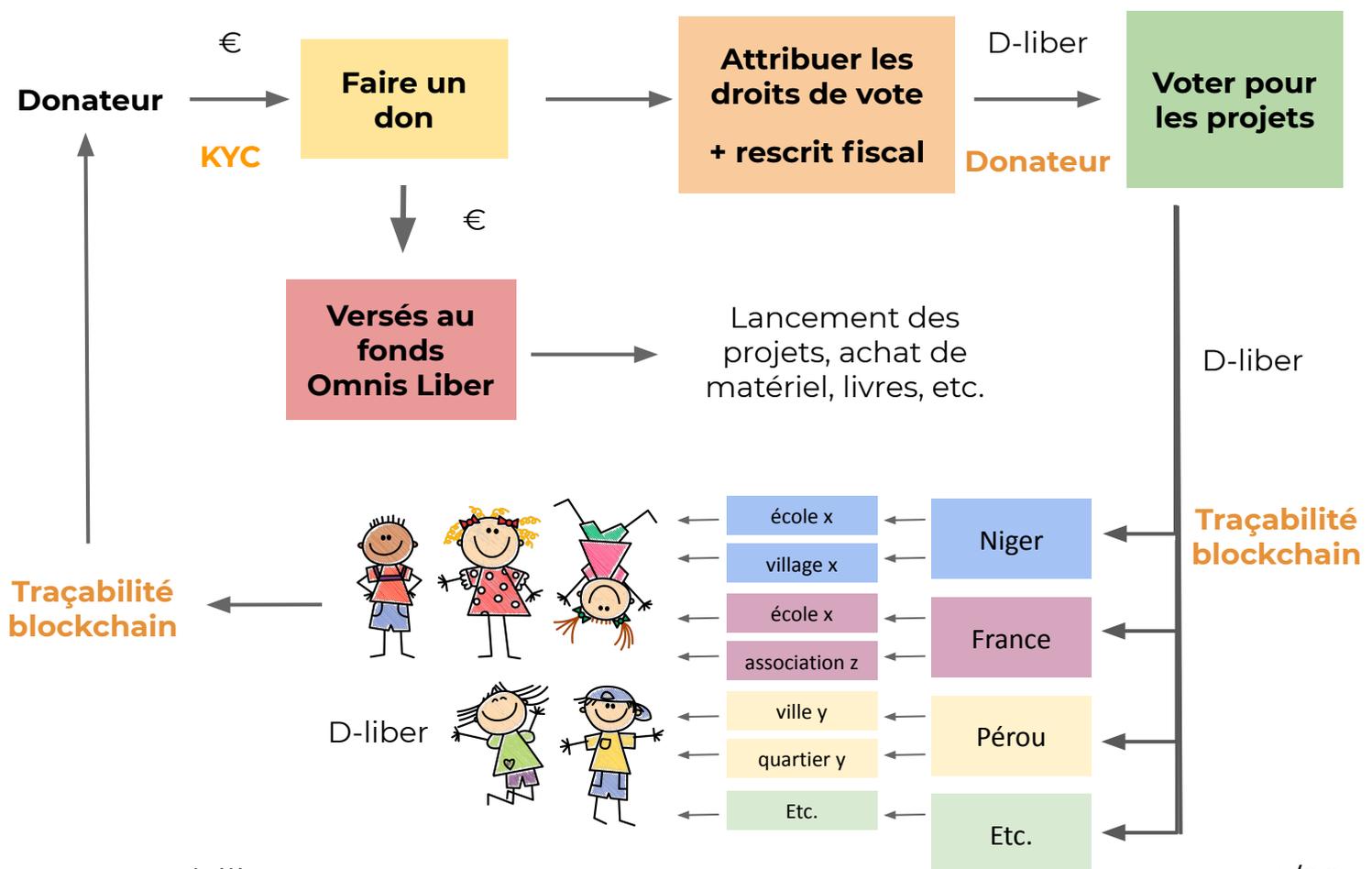
## 6. Vision du projet Omnis Liber

Il est selon nous une responsabilité qui incombe au monde des adultes de fournir gratuitement l'éducation au monde des enfants.

Notre volonté est de bâtir une solution pérenne et décentralisée qui contribuera à apporter une réponse à ce problème à travers une "crypto for good", c'est à dire une cryptomonnaie dont le but est de répondre aux objectifs de développement durable des Nations Unis. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. (<https://www.un.org>)

Le monde jeune des Blockchain et cryptomonnaies n'est pas coutumier de projets à vocation humaniste et philanthropique. Il préfère les projets à vocation financière permettant parfois de très impressionnants R.O.I. Notre écosystème sera rentable et récompensera les investisseurs d'origine à la condition que ceux ci jouent le jeu. C'est pour cela que nous souhaitons que les investisseurs puissent vendre leurs jetons Liber-T sur notre plateforme 6 à 24 mois après la fin de l'ICO (Initial Coin Offering). Dès lors, nos engagements seront respectés et nos objectifs tenus grâce à la contribution des donateurs, investisseurs et bénévoles.

Ainsi, voici la façon dont le jeton D-Liber (p11) servira à voter et circulera dans l'écosystème :



## 7. La plateforme Liber-T

### ❖ **Unité de gestion :** le livre au format électronique

- une solution de *sérialisation* sera investiguée afin de garantir la traçabilité, et donc le respect des droits d'auteurs
- le coût de production est non nul mais *optimal* dans la perspective d'offrir gratuitement le livre aux enfants du monde
- la mise à disposition du livre au jeune lecteur est quasi *instantanée*, sous réserve d'accès au réseau internet

### ❖ **Les fonctionnalités attendues :**

- le suivi d'avancement de la lecture afin d'évaluer l'intérêt que porte l'enfant à la lecture en cours (durée totale, durée par page, fréquence de lecture, etc.)
- l'attribution d'un jeton D-Liber gratuitement à l'enfant
- le choix de livre dans un catalogue
- les catalogues par tranche d'âge
- la gestion des autorisations de mise au catalogue, ou de retrait du catalogue
- la gestion des versions par pays, par langue, par âge, etc.
- la gestion des "tarifs" (en Liber-T, D-Liber, en jetons cadeaux, autres)
- le traitement des commentaires et évaluation par l'enfant (mini QCM, ...)
- l'attribution de jetons cadeaux "D-Liber" à l'enfant-lecteur méritant
- adaptée aux enfants et adultes ayant des déficiences visuelles
- RPG (Role Player Game) à fin de favoriser l'expression écrite et l'imagination des enfants

### ❖ **Les jetons en circulation :**

- Le Liber-T sera disponible sur le(s) plateforme(s) d'échange à l'issue de l'ICO. Avant l'ICO, il sera disponible en vente privée. Il permettra d'acheter les produits et services sur la plateforme.
- Le D-Liber est convertible en Liber-T uniquement au moment de son utilisation sur la plate forme. Il octroie le droit à l'enfant l'accès aux livres. Son taux de change est fixé par Omnis Liber. En aucun cas il pourra être échangé en monnaie fiduciaire. Il sera gratuitement attribué :
  - aux bienfaiteurs de l'Association/Fondation OMNIS LIBER. Pour un membre adhérent, en fonction du montant de sa cotisation annuelle, pour un membre donateur, en fonction du montant versé. il permet de voter pour les projets proposés par Omnis Liber.
  - aux primo investisseurs de la vente privée, aux partenaires de la vente publique auxquels des droits en D-LIBER auront été attribués
  - aux enfants lecteurs méritants qui pourront ainsi se constituer une cagnotte de jetons cadeaux
  - il pourra servir - comme des points de fidélité utilisés dans le commerce classique - à permettre un rabais lors de l'achat de produits mis en ligne, par exemple :
    - les livres papiers, fournis par nos partenaires éditeurs ou libraires
    - les livres électroniques payants
    - tout autre produit présenté sur la plateforme OMNIS LIBER.

## **8. Roadmap (feuille de route)**

### **COURT TERME (2020 – 2021)**

Lancement des travaux d'avant-projet

- Terminée le 01/03/2020 – Structure, organisation

Partenariat avec Nokenchain, start-up spécialisée Blockchain

- Terminée le 01/06/2020 – Plateforme

Travaux d'avant-projet : description des étapes du projet

- Terminée le 01/03/2020 – Structure, organisation

Création de l'association Omnis Liber

- Terminée le 26/10/2020 – Structure, organisation

Les premiers bénévoles rejoignent le projet

- Terminée le 01/11/2020 – Communauté

Définition du plan de communication, de la charte graphique

- Terminée le 01/12/2020 – Plateforme

Création du "ThinkTank" Omnis Liber, première lettre d'information auprès de 120 sympathisants

- Terminée le 01/12/2020 – Communauté

Collecte des primo donateurs

- Terminée le 01/03/2021 – Financement

Version alpha du site internet omnisliber.org

- Terminée le 15/01/2021-Plateforme

Version beta du site omnisliber.org

- Terminée le 15/04/2021 – Plateforme

Séparation des modes de financement (dons ou vente de jetons numériques) en 2 structures juridiques distinctes

- Terminée le 20/01/2021 – Structure, organisation

Recherche d'un incubateur

- Terminée le 08/07/2021 – Structure, organisation

Palier des 100 000 € atteint

- Terminé le 01/07/2021 – Financement

500 bienfaiteurs ont rejoint l'aventure

- En cours – Communauté

Palier des 250 000 € atteint  
- A faire – Financement

Le schéma directeur du système d'information est élaboré  
- A faire – Plateforme

Palier des 450 000 € atteint  
- A faire – Financement

1000 bienfaiteurs ont rejoint l'aventure  
- A faire – Communauté

Développement de la bibliothèque numérique  
- A faire – Plateforme

Recrutement de 5 collaborateurs  
- A faire – Structure, organisation

## **MOYEN TERME (2022 – 2024)**

Développement des projets pilotes sélectionnés  
- A faire – Plateforme

Palier des 1 288 000 € atteint  
- A faire – Financement

3000 bienfaiteurs ont rejoint l'aventure  
- A faire – Communauté

Les investisseurs Liber-T rejoignent Omnis Liber  
- A faire – Communauté

500 nouveaux enfants par mois accèdent à la lecture  
- A faire – Communauté

Votes au sein d'Omnis liber ouverts aux primo-investisseurs  
- A faire – Structure, organisation

Achat et vente de jeton accessible au grand public  
- A faire – Financement

Palier des 5 000 000 € atteint

- A faire – Financement

Déploiement des projets nouveaux sur le reste du Monde

- A faire – Plateforme

L'éco-système Omnis liber devient fonctionnel

- A faire – Plateforme

5000 nouveaux enfants par mois accèdent à la lecture

- A faire – Communauté

Association Omnis Liber devient Fondation

- A faire – Structure, organisation

## **LONG TERME (2025 – 2030)**

Déploiement de l'écosystème à travers le monde

- A faire – Plateforme

10 000 nouveaux enfants par mois accèdent à la lecture

- A faire – Communauté



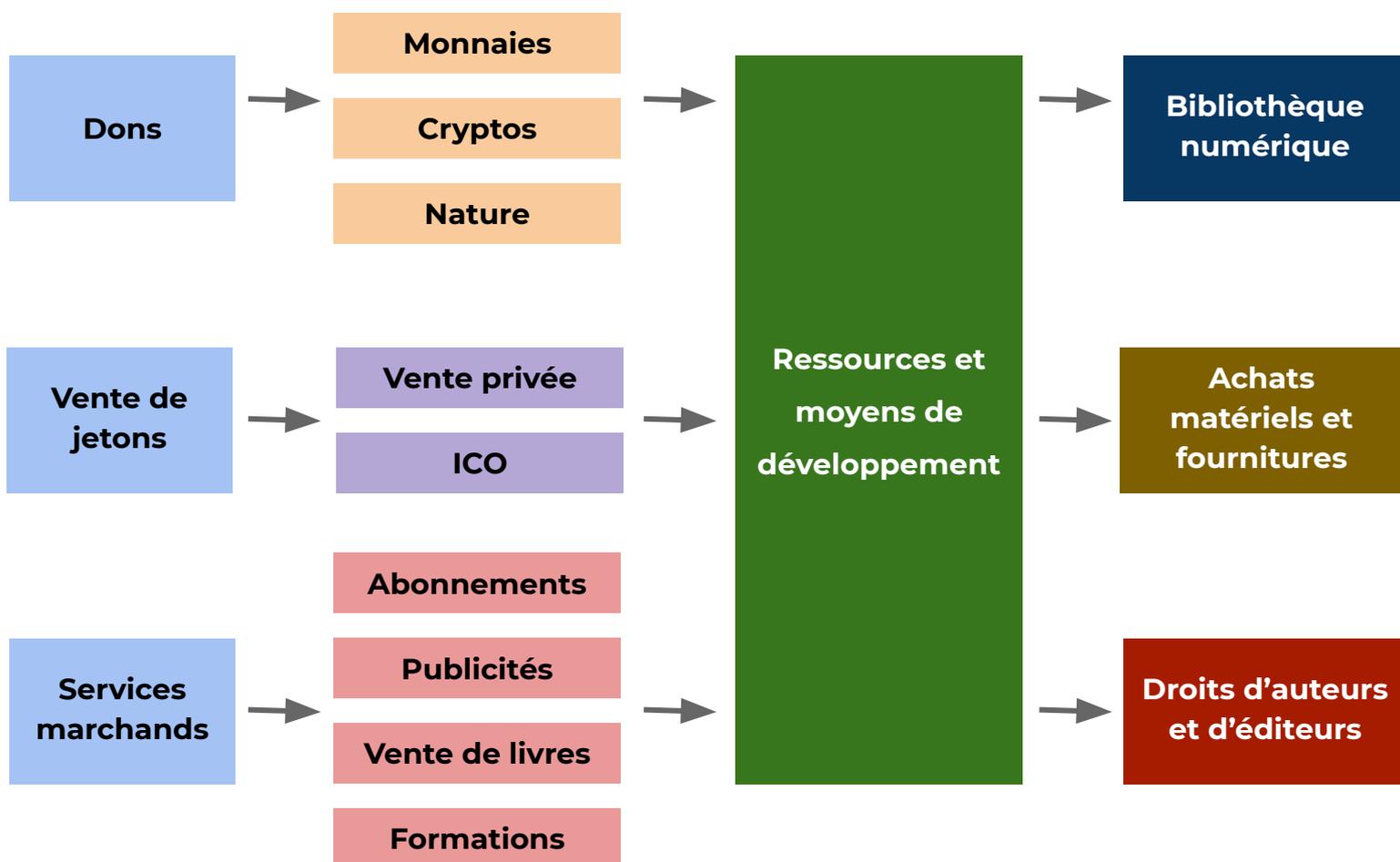
## 9. Rentabilité du projet et utilisation des fonds

Nous donnons la priorité au développement, afin que vous puissiez avoir les outils et la plateforme le plus vite possible à disposition. Dans un deuxième temps, les fonds seront utilisés pour l'achat de matériel et d'équipement pour les enfants. Dans un troisième temps les fonds seront utilisés pour le marketing, le lancement de campagnes de promotion afin que de plus en plus de monde puisse connaître le projet.

Les investisseurs (vente privée), après une période de 6 à 24 mois, pourront revendre leurs jetons sur les bourses d'échanges..

Les enfants pourront cumuler des D-LIBER. A chaque fois qu'un enfant finira de lire un livre, il aura la possibilité de remplir un petit questionnaire pour obtenir un D-LIBER (équivalent de bons points, non négociable en FIAT) en récompense. ainsi, les enfants seront incités à lire tout en se constituant une "bourse" pour financer leurs achats sur la plateforme.

Les éditeurs ont la possibilité de mettre à disposition des livres dans le monde entier ainsi que de récupérer les droits associés à la ventes des livres sur la plateforme. De plus, des forums seront mis en oeuvre pour permettre une communication directe entre les éditeurs et les utilisateurs de la plateforme. Omnis Liber constitue une source de revenus pour tous les acteurs du secteur. Pour les utilisateurs, nous mettons à disposition gratuitement aussi les livres libres de droits.



## 10. Notions juridiques concernant les Liber-T et D-Liber

Les Liber-T et D-Liber sont du code informatique avec des éléments cryptographiques qui sont vendus en tant que jetons d'utilité pour l'écosystème Omnis Liber. Ils sont basés sur la blockchain Waves. Les Liber-T et D-Liber ne fonctionnent qu'à l'intérieur de l'écosystème Omnis Liber. Leur création découle de la nécessité de développer une économie interne qui établira des relations transparentes et équitables.

Les Liber-T sont destinés à être utilisés par leurs détenteurs uniquement dans le cadre des utilités qui leur ont été attribuées. Le nombre de ces *utilités* peut augmenter avec le temps en raison de la création de nouveaux services ou fonctionnalités. Il est prévu de référencer ce token Waves sur des cryptoexchanges, ce qui permettra à chacun de l'acheter simplement (si cela est légal dans votre pays).

Une personne souhaitant accéder aux services fournis par l'écosystème Omnis Liber devra acheter des Liber-T sur ces plateformes. Elle pourra aussi les vendre si elle souhaite sortir de l'écosystème. Lors de l'achat de Liber-T, l'acheteur doit connaître les restrictions applicables à leur vente ultérieure et est donc tenu de suivre les instructions de l'échange concernant les ventes.

La plateforme offrira aux détenteurs de D-Liber l'occasion d'exprimer leur opinion sur les opérations en question. Le système de consultation sera un outil clé pour cela. Ces décisions, exprimées par le biais du vote par communauté décentralisée, serviront de directives consultatives pour la gestion du projet. Les enfants détenteurs du token D-Liber pourront l'utiliser pour acheter des services ou des produits proposés sur la plateforme.

Omnis Liber induit un système de motivation qui encourage les utilisateurs à remplir correctement leurs fonctions, augmentant ainsi l'efficacité de tout l'écosystème. Cela se traduira principalement par une compensation pour la participation active à l'écosystème (commissions, récompenses). Les indemnités seront versées en Liber-T, D-Liber ou en autres cryptomonnaies, dans le but de permettre aux utilisateurs de participer à la croissance d'Omnis Liber.

Les Liber-T ne sont pas des valeurs mobilières, et ce dans n'importe quel pays. Le présent livre blanc ne constitue pas un prospectus ni une sollicitation pour un investissement. Il n'est pas non plus une offre d'actions.

Ils ne sont pas destinés à être utilisés, sous quelque forme que ce soit (achat, vente, échange, ...), dans une juridiction où cela est interdit par la loi. Ils ne représentent pas un prêt, ni un titre de créance, ni une obligation vis à vis de la société émettrice. Ils ne confèrent aucun droit de créance sur les actifs financiers de la société émettrice ou l'association Omnis Liber.

Les détenteurs de Liber-T n'ont droit à aucune forme garantie de dividendes, de distributions de revenus ou de droits de vote au sein de la société émettrice. Les Liber-T ne sont pas remboursables. De plus, aucune promesse de performance ou de valeur future n'est faite, y compris aucune promesse de valeur intrinsèque, aucune promesse de paiement continu et aucune garantie que les jetons Liber-T conserveront une valeur particulière.

## 11. Conseillers

Les conseillers partagent leur expertise dans leurs différents domaines respectifs, et créent des connexions avec Omnis Liber.

De part leur expérience, ils conseillent Omnis Liber dans la mise en place des outils adaptés, dans l'organisation et le déroulement du projet.

Astrid PRALIN d'ARCIMOLES : Dirigeante IfStart

Cédric NICOLAS : CTO

Claire LE MEUR : Image et Communication, DG Blue Bees

Didier ROCHE : Président Ethik Connection

Emmanuel LABROUSSE : ANACOFI (AMF, ACPR)

Matthieu CHASSAGNE : CMO / CIO / CCO de NOKENCHAIN

Hervé AGAMENNONE : CTO - Dirigeant Wall Street English

Jean Pierre LARUT : Retraité

Laure DESEGAULX : PDG Swap Book

Marc PERIE : DG TAB France

Nicolas COROUGE : DG Connectiv'IT

Odile PREVOT : Directrice générale de l'ONG SBA (Serge Betsen Academy)

Olivia LE HOROWITZ : Avocat International RAMON LAW

Pierre LEPRAT : S/I , Conseiller en patrimoine

Thibault VERGNES : Gouvernance, Direction Agence Crédit Mutuel

Zak TEDLAOUI : CAC, DG WeExpert

## 12. Équipe de développement

### **Direction :**

Bertrand LARUT : Président (CEO) de Omnis Liber

Mélusine LARUT : Trésorière de Omnis Liber

Comex et Advisors : en cours de constitution

### **Communication, Ligne éditoriale :**

Marine CHATAIN : Consultante en littérature pour enfants

Eloïse LARUT : Assistante marketing et communication

Philippine LARUT : Assistante marketing et communication

Mathilde FIGUERES : Assistante en étude de marché et communication

Ella FRAASESTORM : site [omnisliber.org](http://omnisliber.org)

Sarah VASSEUR : Assistante marketing et communication

XX : Responsable pédagogique et stratégie éditoriale

### **Référents par pays :**

Farida TEBBI BELAL : Algérie

Georgina DUKE : Nigéria

Jean Paul AKOMIAN Krahiboue, Marius KOFFI : Côte d'Ivoire

Obaid MAHDI : Afghanistan

Sanaa SAMRANE, Maria BENNOUNA : Maroc

Jenna ROSEMAIN et Jennifer BEIGERT : Togo

### **Systeme d'Information :**

Matthieu CHASSAGNES : Nokenchain

## **13. Structure juridique du projet**

Au démarrage, le projet Omnis Liber est composé d'une association de loi 1901 et une SASU Crypto AM domiciliées au 2 rue du Buisson Chevreul, 78310 COIGNIERES. Dans un second temps différentes structures associatives ou commerciales seront créées dans le but de développer nos différentes activités. Egalement, nous protégerons nos droits liés à :

- les licences LIBER-T, D-Liber et Omnis Liber
- les logos, slogans, images du projet

## **14. Avertissement**

Les informations contenues dans ce livre blanc peuvent ne pas couvrir tous les aspects et n'impliquent aucun élément d'une relation contractuelle. Son contenu ne lie pas la société émettrice et est susceptible de changer en fonction des recherches et du développement du système Omnis Liber. Le présent livre blanc ne constitue pas un conseil en investissement, juridique, fiscal, réglementaire, financier, comptable ou autre, et ne vise pas à servir de base à une évaluation d'une transaction d'acquisition de LIBER-T. Avant d'acquérir des LIBER-T, un acheteur potentiel devrait consulter ses propres conseillers juridiques, en investissement, en fiscalité, en comptabilité et autres, afin de déterminer les avantages potentiels, le fardeau et les autres conséquences d'une telle transaction.

Rien dans le présent livre blanc ne sera considéré comme constituant un prospectus, une sollicitation d'investissement, ni une offre ou une sollicitation d'offre d'achat de titre dans aucun pays.

Le présent document n'est pas composé en conformité avec les lois ou règlements de toute juridiction, ni n'est soumis à aucune de ces lois qui interdisent ou restreignent de quelque manière que ce soit les transactions relatives aux jetons numériques ou à leur utilisation.

Certains relevés, estimations et informations financières contenues dans ce livre blanc constituent des déclarations ou des informations prospectives. Ces déclarations ou informations prospectives impliquent des risques et incertitudes connus et inconnus qui pourraient entraîner un écart important entre les événements ou résultats réels et les estimations ou résultats implicites ou exprimés dans ces déclarations ou informations prospectives.

Les cryptopièces LIBER-T ne peuvent pas être revendues ou aliénées par leur titulaire à des personnes physiques ou morales ayant leur résidence habituelle ou siège social aux Etats Unis d'Amérique (y compris leurs États et le district de Columbia), Porto Rico, îles vierges des États-Unis, toutes autres possessions des États-Unis d'Amérique, ou dans le pays ou le territoire où les transactions en tokens sont interdites ou restreintes de la sorte par les lois en vigueur et règlements.

Si la personne restreinte achète des cryptopièces LIBER-T, elle le fait de manière illégale, non autorisée ou frauduleuse et, à cet égard, en tirera des conséquences négatives.

Une activité à Singapour, en République Populaire de Chine ou dans d'autres pays ou territoires où les transactions liées aux cryptopièces relèvent de la réglementation restrictive ou exigent que la société émettrice soit enregistrée ou agréée par toute autorité gouvernementale applicable.

Il est rappelé aux propriétaires de cryptopièces LIBER-T que ce livre blanc leur a été présenté au motif qu'ils sont des personnes légalement autorisées à le lire dans leur pays de résidence.

Il est de la responsabilité de chaque acheteur de déterminer s'il peut légalement acheter des cryptomonnaies dans son pays de résidence.

Ce livre blanc en langue française est la principale source d'information officielle sur le projet Omnis Liber. Les informations contenues dans ce document peuvent être traduites dans d'autres langues.

Au cours de la traduction, certaines informations peuvent être perdues, modifiées ou présentées de manière erronée.

L'exactitude de ces versions alternatives ne peut être garantie. En cas de conflit ou d'incohérence entre ces traductions, le présent livre blanc en langue française et ses dispositions prévaudront.

## **15. Facteurs de risques**

L'acquisition des cryptopièces Liber-T implique un haut niveau de risque. Chaque acheteur doit considérer les informations suivantes avec attention afin de faire un achat.

Si certains de ces risques arrivent, la plateforme Liber-T et la valeur des cryptopièces Liber-T peuvent être affectées.

Les risques indiqués ci-dessous peuvent ne pas être les seuls qui peuvent arriver.

### **1. Risques sur la valeur de la cryptomonnaie**

#### **1.1 Droits et fonctionnalités**

Les cryptopièces n'ont pas de droits, utilisations, buts et fonctionnalités sur la plateforme.

La société émettrice ne garantit pas aux acheteurs que les cryptopièces ont des droits.

#### **1.2 Manque de développement du marché**

Etant donné que les cryptopièces n'ont pas été introduits par un crypto-exchange public, la vente ne peut se résumer à une situation de liquidité et le prix peut être volatile. Même si les cryptopièces sont échangeables sur des crypto-exchanges par la suite, il se peut qu'il n'y ait pas assez d'acheteurs et de vendeurs. Les propriétaires peuvent mettre du temps à obtenir de la liquidité. Dans le pire scénario, il est possible que l'échange ne soit pas possible.

Les crypto-exchanges peuvent ne pas être régulés.

#### **1.3. Risques liés à la spéculation**

La valeur d'une cryptomonnaie sur un exchange est en général non-transparente et très spéculative. Les cryptomonnaies ne sont pas garanties par des actifs tangibles. La valeur peut fluctuer fortement dans une courte période. Il y a un risque que le propriétaire perde son capital. Dans le pire scénario, les cryptomonnaies peuvent atteindre une valeur 0.

#### **1.4. Les cryptomonnaies peuvent n'avoir aucune valeur**

Les cryptopièces Liber-T peuvent n'avoir aucune valeur et il n'y a pas de garantie qu'il y aura de la liquidité. La société émettrice ne peut pas être responsable de la valeur sur le marché ou de la liquidité.

## **1.5. Les Liber-T ne sont pas remboursables**

La société émettrice n'a aucune obligation de fournir aux propriétaires de cette cryptomonnaie un remboursement. Aucune promesse sur les futures performances ou le prix ne peut être faite. Par conséquent, récupérer son investissement peut être impossible ou sujet à des législations étrangères qui peuvent ne pas être les mêmes que la législation du pays de résidence du propriétaire.

## **2. Risques blockchain et logiciels**

### **2.1. Le risque du délai de la blockchain**

Sur les blockchains Bitcoin et Ethereum, le timing de la production des blocs est déterminé par la Proof of Work (Preuve de Travail), donc la production des blocs peut arriver à n'importe quel moment.

Même si tout est fait au niveau technologique pour palier à ce problème, la société émettrice ne peut garantir le délai de transaction.

### **2.2. Risque de congestion de la blockchain**

Les blockchains Bitcoin et Ethereum ont parfois des périodes d'embouteillage durant lesquelles les transactions sont mises en attente. Certaines personnes peuvent aussi spammer le réseau, pensant en tirer un avantage quelconque.

Bien que la blockchain Waves pallie à ce problème autant que possible, la société émettrice ne peut rien garantir à ce sujet.

### **2.3. Risques liés à la sécurité logicielle**

Le concept des smart contracts (contrats intelligents) qui créent le mécanisme de création et de distribution des tokens ainsi que le protocole Waves et la plateforme Omnis Liber, sont encore de jeunes technologies. Il n'y a aucune garantie que le processus de gestion des tokens ne connaisse aucune interruption ou erreur.

Il y a un risque inhérent que le logiciel connaisse une vulnérabilité ou bug pouvant générer une perte des tokens.

### **2.4. Risques liés aux nouvelles technologies**

La plateforme, les tokens qui seront créés et toutes les choses indiquées dans ce livre blanc sont nouvelles et très peu testées sur la durée. Bien que tout soit fait pour qu'il n'y ait pas de problèmes, la plateforme et les tokens peuvent avoir des soucis. Les propriétaires ne doivent pas compter à 100% sur la plateforme, les smart contracts ou les fonctionnalités associées à la plateforme.

La technologie évolue rapidement et les outils peuvent devenir obsolètes.

### **3. Risques sécuritaires**

#### **3.1. Risque de perte des clés privées**

Les tokens (et la cryptomonnaie Omnis Liber) peuvent être conservés dans un wallet, ce qui nécessite une clé privée. La perte de cette clé entraînera la perte définitive des tokens et l'accès au wallet.

Toute personne ayant accès à la clé privée peut voler les fonds stockés sur le wallet.

La société émettrice ne peut être tenue responsable si vous perdez, ou vous faites voler, votre clé privée.

#### **3.2. Manque de sécurité des tokens**

Les tokens peuvent être volés. Des pirates informatiques ou des organisations peuvent tenter d'attaquer les smart contracts.

Ethereum et Waves étant open source, il y a un risque que les smart contracts contiennent des bugs ou génèrent sans volonté des vulnérabilités.

En cas d'attaque, il n'est pas possible de garantir que les tokens ne seront pas perdus.

#### **3.3. Risques liés au cryptominage**

Le protocole Waves ne nécessitant pas de cryptominage, les risques liés au minage n'existent pas. Il en est de même du protocole Ethereum, qui fonctionnera bientôt en Proof of Stake (preuve d'enjeu).

#### **3.4. Risques liés aux wallets**

Le wallet utilisé doit être compatible avec la cryptomonnaie Liber-T. Le propriétaire doit s'en assurer. L'utilisation du wallet officiel est recommandée.

### **4. Risques liés au développement de la plateforme**

#### **4.1. Risques liés aux parties tierces**

Même si tout est fait pour qu'il n'y ait pas de problème, la plateforme utilisera du code tiers. Il n'y a pas d'assurance que le code tiers fera son travail correctement.

#### **4.2. Dépendance de la plateforme à l'équipe de développement**

La réussite du projet, ayant également pour objectif de maintenir une position compétitive, est dépendante de la servitude et du sérieux de l'équipe de management et de développement.

Une modification de l'équipe peut avoir des incidences sur le développement.

La recherche pour des partenaires, experts qualifiés est intense en raison du petit nombre d'individus capables de réaliser les opérations prévues.

### **4.3. Dépendance à différents facteurs**

Le développement de la plateforme peut être abandonné pour diverses raisons, incluant le manque d'intérêt du public, le manque de fonds, le manque de résultats commerciaux ou le départ de membres clés.

### **4.4. Manque d'intérêt pour la plateforme**

Même si la plateforme est programmée, lancée et adoptée, sa durabilité dépend de l'intérêt et de la participation des développeurs et du public. Il n'y a pas de garantie qu'il y aura suffisamment d'intérêts ou de participation.

### **4.5. Les changements sur la plateforme**

La plateforme est en constante évolution. Il peut y avoir des changements dans le futur.

## **5. Risques liés au business**

Risques de conflits d'intérêt.  
Risques juridiques.  
Risques transactionnels.  
Risques liés aux marchés émergents.